

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 26/09/2016

Date de la convocation:
20/09/2016
Date d'affichage:
21/09/2016

L' an 2016 et le 26 Septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 29

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Absent(s) : M. SCHERTZ Christophe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme WEISS Marie-Line à M. JULLY Jean-Marie

Excusé(s) : Mmes : DUTEY Sylvie, HASENFRATZ Rachel, MM : KLIPFEL Jean-Louis, SCHNEIDER Dominique, SUSS Charles

Secrétaire de séance :

M. SCHLOSSER Charles.

Réf : 112.2016
Vote : A la majorité
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Non

112.2016 : Présentation du rapport d'activités 2015 de la communauté de communes et des différents services partenaires.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral correspondant portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en date du 24 novembre 2014,

Vu le projet de rapport d'activité de la communauté de communes pour l'exercice 2015 ainsi que ses annexes, composées notamment des rapports d'activités des syndicats auxquels la communauté de communes et membre et du rapport d'exploitation de la DSP relative à l'exploitation de la chaufferie « l'écorce »,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu la présentation du représentant du bureau d'études ASSIST, assistant à maître d'ouvrage pour le suivi de l'exploitation de la chaufferie « l'écorce »,

Envoyé en préfecture le 06/10/2016
Reçu en préfecture le 06/10/2016
Affiché le
ID : 067-200013050-20160926-D_CC_112_2016-DE

Entendu l'exposé du président M. Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **D'acter la présentation du rapport d'activités 2015 de la communauté de communes, ainsi que de ses annexes, sans observations particulières, étant précisé que ces rapports sont publiés sur le site internet de la communauté de communes,**
- **D'acter la présentation du rapport d'exploitation de l'exercice 2015 de la chaufferie intercommunale « l'écorce » et de son réseau de distribution de chaleur, sans observations particulières,**
- **De demander au président de communiquer ce rapport et ses annexes à l'ensemble des communes membres,**
- **De demander aux maires et aux conseillers communautaires de présenter ce rapport au sein de leur conseil municipal respectif.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 30/09/2016

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE HAGUENAU -
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

